



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2010

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil dix, le vingt septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme F. SAVY - Mme M. LAFFORGUE – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE.

Absents représentés

M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY - M. P. SEDARD par Mme F. SAVY - JM. GUILBOT par M. J. DERRE - Mme C. DECLERCK par Mme J. FOURGEUX - Mme C. EYMARD-ANDRY par M. C. DELPUECH - M. J. PLANTARD par Mme D. REDSTONE - Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON par M. C. GHIS – M. P. RACINE par M. F. PERIDON – Mme M. FLEURY par Mme M. PALICH - Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – M. C. TORRE par M. R. ZALLIO - Mme M. REUZE par M. F. ANDRE – Mme C. GAUTHIER par Mme MC. BARTHES.

Absents :

/

Mme MC. BARTHES a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'aide aux sinistrés du Pakistan.
- ADOPTE la décision modificative n°3 au Budget Primitif 2010.
- APPROUVE l'attribution de subventions à des associations locales.
- APPROUVE les admissions en non valeur présentées par le trésorier pour un montant de 46,69 €.
- APPROUVE le mandat spécial conféré à M. GEOFFROY, Député-Maire et à M. DERRE, Maire-Adjoint, dans le cadre de leur mission de coopération franco-québécoise et prise en charge des frais.
- APPROUVE le mandat spécial conféré à M. Vigneulle dans le cadre de sa mission sur l'avenir de la Coupole et prise en charge des frais.
- FIXE la modification des tarifs 2010 relatifs aux droits d'occupation du domaine public.
- ADOPTE la modification du tableau des effectifs du personnel communal
- FIXE la revalorisation annuelle de l'Indemnité d'entretien des assistantes maternelles.
- ADOPTE le principe de cession, d'une partie de la propriété communale cadastrée A n°5305 sise 87, rue de Varennes, aux Foyers de Seine-et-Marne.
- ADOPTE le principe de cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée AE n°609, à plusieurs riverains situés rue de la Nouvelle Cythère.
- APPROUVE les modifications apportées aux règlements intérieurs de l'A.E.P.S. du Centre d'activités sociales Trait d'Union.
- FIXE la tarification et approuve le règlement modifié de l'étude surveillée.
- ADOPTE la présentation du rapport annuel du SAN de Sénart sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement – Exercice 2009.
- ADOPTE la présentation du rapport d'activité du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts pour l'année 2009.
- APPROUVE la modification de la demande de subvention FIPD pour la vidéo-protection

Guy GEOFFROY
Député Maire